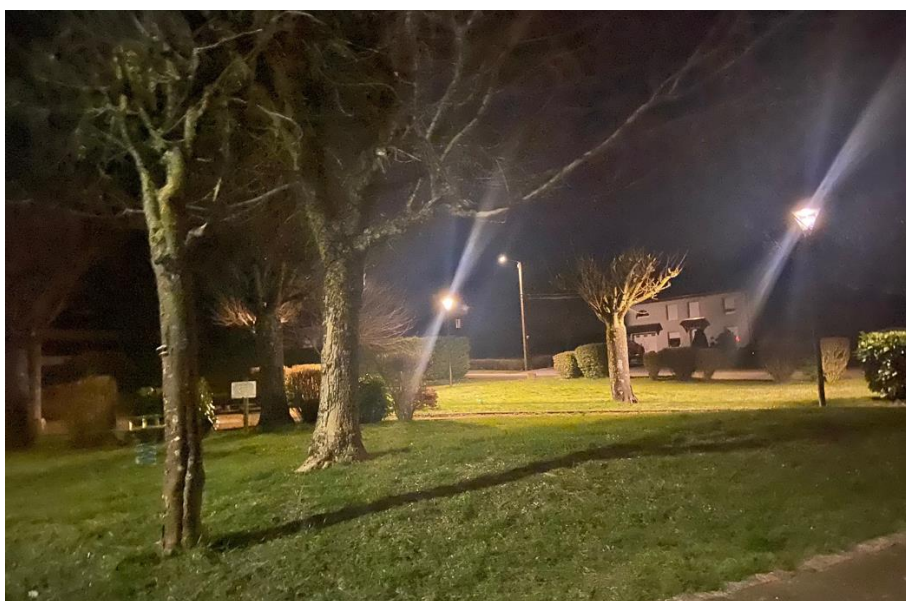


Mon village de **NEBING**



Economie d'énergie Nébing passe aux leds

En 2020, le Conseil Municipal avait décidé de transformer le parc d'éclairage public en Leds. Le temps de faire une étude, de faire les dossiers de subvention, de lancer un appel, la réalisation du projet arrive à point nommé avec l'augmentation des tarifs de l'énergie record.



Centre aéré organisé par Le Foyer Rural – Février 2023 (Photo RL)

Pratiques commerciales trompeuses

Le magazine « Envoyé spécial » nous informe que la société HUBSIDE anciennement appelé SFAM, qui commercialise des appareils électroniques (téléphone, ...), et surtout des assurances a des pratiques commerciales trompeuses. Soyez vigilants – ils disposent notamment d'un magasin à Strasbourg.

Lecture

Nous vous recommandons vivement la lecture du livre « le Monde sans fin, miracle énergétique et dérive climatique ». Une bande dessinée de Jean-Marc Jancovici. Pour mieux comprendre le problème du réchauffement climatique dans sa complexité et sa globalité.



Autre ouvrage :

Plus cérébrale que nous, TUMEUR ! La rage de vivre malgré la maladie.

Pour la première fois, dix patients atteints de tumeurs cérébrales témoignent de leur combat quotidien contre la maladie, avec un maître mot : positiver. Livre disponible en Mairie (prêt).

Ils sont originaires de toute la France et notamment du Saulnois. Emilie Jochymek-Schaer est journaliste à l'Est Républicain. Tout comme on transmet un sourire, leurs histoires ont vocation à transmettre le réconfort et la force de lutter.

Les premiers gestes à faire en cas de collision avec un animal

1. Immobilisez votre véhicule de manière à gêner le moins possible la circulation. Enfilez votre gilet fluorescent pour être visible. 2. Placez le triangle de pré - signalisation sur la route, en amont de votre voiture, pour avertir les autres automobilistes du danger. 3. Ne vous approchez pas de l'animal percuté. Il pourrait avoir un comportement agressif et vous blesser. 4. S'il s'agit d'un petit animal : lièvre, ... vous devez le laisser sur place indiquent les gendarmes. 4. S'il s'agit d'un grand gibier et qu'il est mort : chevreuil, sanglier, ..., vous pouvez l'emporter à condition d'en avoir avisé la gendarmerie selon l'article L 424-9 du code de l'environnement (s'il est blessé seulement, ne pas approcher, le signaler à la gendarmerie qui vous donnera la conduite à tenir). 5. Si vous ne pouvez pas l'emporter, il faut en aviser les services municipaux compétents.

Côté assurance, prenez une photo de l'accident avec votre téléphone pour la joindre à votre constat. Vous avez 5 jours pour transmettre le document à votre assurance. S'il s'agit d'un accident avec un animal sauvage, en raison notamment de son caractère imprévisible, vous n'aurez pas de malus.

Décès

De Virming, nous apprenons le décès de Mickael BLAISE, à l'âge de 47 ans, nous renouvelons nos sincères condoléances à sa Maman Cécile, ses frères Laurent et Stéphane ainsi qu'à toute la famille.

De Bénestroff, nous apprenons le décès de Jean-Luc LEXA à l'âge de 65 ans. Jean-Luc avait travaillé comme ouvrier communal à Nébing. Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille.

De Vittersbourg, nous apprenons le décès de Jean-Luc DARDAINE à l'âge de 67 ans. Nous renouvelons nos sincères condoléances à son épouse Marie-Claude, à sa fille Jennifer, à son fils Antoine ainsi qu'à toute la famille.

De Rodalbe, nous avons le regret de vous annoncer la disparition de Madame Jeannette NOMINE dans sa 82ème année. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille et tout particulièrement à son petit-fils Kévin MABIRE.

Visite

Le Sénateur MIZZON était de passage en Mairie pour rencontrer les élus municipaux.



Assainissement

2 marchés viennent d'être signés. L'un pour des relevés topographiques complémentaires pour 1.350,00 €. L'autre pour des études géotechniques pour 9.490,00 € HT.

Travaux rue du 21 novembre 1944

Un appel d'offres a été réalisé pour sélectionner les entreprises. L'Etat au titre de la DETR vient d'accorder une subvention de 20% des travaux éligibles à la commune soit 15.039 €, venant en complément des 30.000€ accordés par le Conseil Départemental et de 5.000 € par la Communauté de Communes du Saulnois soit 38,5% de subventions sur le montant prévisionnel de travaux 130.000 €.

Propreté (extrait RL)

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique. Elles ne sont autorisées que dans les caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.

Ces interdictions figurent dans la plupart des règlements sanitaires départementaux, en général sous l'article 99 consacré à la « *Propreté des voies et des espaces publics* » ou l'article 122 qui concerne les « *Animaux domestiques ou sauvages apprivoisés ou tenus en captivité* ».

Depuis un décret du 11 décembre 2020 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, les sanctions encourues ont été durcies.

Un nouvel article a été inséré dans le Code pénal : « Hors les cas prévus aux articles R. 635-8 et R. 644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, **déjections**, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation » (*article R634-2*).

Précisons qu'une contravention de 4e classe est punie d'une amende de 750 € au plus.

Hôpital de Château Salins

Service radiologie conventionnelle / Scanner / Mammographie / Echographie / Radio panoramique dentaire : Vous pouvez prendre rendez-vous aux 03 87 05 20 39 et 03 87 05 54 59, du lundi au vendredi (8h - 12h / 13h - 18h) et le samedi matin (8h - 11h30).

Pas de prise de rendez-vous en dehors de ces horaires.



Foyer Rural

Un loto des enfants a été organisé le 26/02/2023, bravo à tous les bénévoles pour la réussite de cette manifestation.



Nébing : Médaille du travail pour Laurent GERING

C'est au Foyer Rural que l'entreprise Granit Création de NEBING a organisé une petite cérémonie en l'honneur de Laurent GERING.

Laurent est originaire de Nébing et y réside avec son épouse Natacha et leur fille Ambre. Il a démarré sa vie professionnelle en 1992 chez Granit Création avec un contrat d'apprentissage. Serge PELTRE, alors gérant de l'entreprise, lui a fait confiance et l'a suivi durant toute sa formation en s'impliquant auprès des organismes de formation. Laurent a brillamment réussi son CAP des métiers de la pierre et a poursuivi ses études en décrochant un brevet professionnel des métiers de la pierre. A la fin de son service militaire, Laurent a directement été embauché au sein de l'entreprise familiale dirigée aujourd'hui par Mathieu et Thomas PELTRE.

Lors de cette cérémonie, c'est avec émotion que Serge a décoré Laurent de la médaille du travail pour 30 années de carrière. Le Maire Thierry SUPERNAT a félicité le récipiendaire, tout comme notre Député Fabien Di Filippo qui s'était fait un honneur de participer à cette remise de médaille.

L'entreprise emploie actuellement 12 personnes, elle a investi dans deux machines à commandes numériques en 2021. Ces investissements doivent permettre à l'entreprise plus que centennaires d'aborder sereinement le 21eme siècle.



De Gauche à droite : Mathieu Peltre, Serge Peltre, Laurent Géring, Natacha Géring, Thierry SUPERNAT, Fabien Di Filippo et Thomas Peltre

Académie de foot : le casse-tête du coach pour placer les joueurs (Extrait RL)

En début de période, les clubs de football de Bénestroff, de Nébing, de Vergaville et de Vibersviller créaient une structure, l'Académie Football Saulnois (AFS), dont plus de cent jeunes joueurs défendent les couleurs. Bilan à mi-saison.



L'objectif de la création de l'Académie Football Saulnois (AFS), comme l'a précisé lors de sa prise de fonction Hervé FETIQUE, président, est de « s'unir pour être plus forts ». Au terme du championnat d'automne, cet objectif semble être atteint. C'est ce qui ressort du bilan présenté devant près de 150 personnes – joueurs, parents, éducateurs de football, dirigeants des quatre clubs concernés – à l'occasion de la manifestation.

La palme revient aux trois équipes de U13. Le coach a souligné la très forte participation des joueurs aux deux entraînements hebdomadaires, ainsi que l'application et l'envie de progresser, le tout dans une ambiance saine et conviviale. Cette implication donne des résultats significatifs et valide totalement (s'il le fallait encore) ce regroupement de clubs.

En catégorie U15, l'équipe classée quatrième de son groupe à la trêve progresse avec régularité. L'apprentissage du foot sur grand terrain est toujours en cours, mais l'envie affichée et une présence assidue aux entraînements sont des motifs encourageants.

En catégorie U11, les deux équipes ont participé aux plateaux automnaux, et jouent au foot animation. Beaucoup de jeunes démontrent un bel engouement. Les éducateurs notent de belles progressions et de bonnes attitudes, le tout dans un état d'esprit positif.

C'est donc dans une ambiance festive, autour du sapin de Noël, que ce bilan a été présenté et mis en exergue par les différents protagonistes. Des chants de circonstance ont été interprétés en présence de père Noël, qui a remis un sachet de friandises aux jeunes joueurs. Tous les présents ont ensuite partagé un goûter préparé et offert par les parents. Tous attendent désormais la reprise.

Vœux de la Communauté de Communes du Saulnois

Les vœux 2023 de la communauté de communes du Saulnois viennent d'avoir lieu à la salle de la Délivrance de Dieuze. Le président Jérôme END a annoncé la création d'une application smartphone.

Environ 400 personnes étaient présentes pour cette cérémonie. Notre Maire, Thierry SUPERNAT, vice-président en charge de la communication, a assuré la première partie de la soirée en dressant une rétrospective de 2022 en compagnie des Vice-Présidents qu'il a fait venir un à un sur scène. Il a ensuite présenté la nouvelle application "Le Saulnois dans votre poche", qui apportera prochainement en téléchargement sur les plateformes smartphone tout ce qui est nécessaire au citoyen en termes d'infos intercommunales : ouvertures des mairies, tournées des ramassages d'ordures, infos multi-accueils, etc. Il a également annoncé la mise en ligne d'un nouveau site internet de la CCS.

Le Président Jérôme End a ensuite pris la parole et souligné l'importance d'une collectivité telle que la CCS pour faire le lien avec les plus grandes telles l'État ou la Région, qu'il connaît très bien en son mandat de conseiller régional. Il a ensuite évoqué les dossiers prévus pour 2023, notamment, la réhabilitation complète de la déchetterie de Dieuze, la rénovation du multi-accueil de Delme, la fin du déploiement de la signalétique de territoire, le démarrage de la troisième tranche de la zone d'activité économique de Morville, ...

Enfin, quatorze médailles ont été remises aux deux anciens présidents, en les personnes de Roland Trouilly et Roland Geis, ainsi qu'à 12 anciens Vice-Président de la CCS.



Au premier plan le Président Jérôme End (Photo RL)

